

Henri IV et le rétablissement de l'autorité royale :

1. L'Édit de Nantes, 1598 :

Henri par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre à tous salut.

Dieu nous ayant donné la force de ne pas être submergé par les désordres qui eurent lieu à notre avènement¹ à ce royaume, divisé en tant de partis, de les avoir surmontés et d'atteindre maintenant au repos de l'État. Pour cela, avec l'avis de notre Conseil d'État nous :

II. Défendons à tous nos sujets de s'attaquer, s'injurier, ni provoquer l'un l'autre au sujet des événements passés mais de vivre paisiblement ensemble comme concitoyens, sur peine d'être punis comme perturbateurs de l'ordre public.

III. Ordonnons que la religion catholique sera rétablie en tous les lieux de notre royaume. Défendons aux protestants de troubler le clergé lors des messes ou de la perception des dîmes. Que ceux qui, durant les troubles, se sont emparés des églises et biens appartenant au clergé les lui rendent.

VI. Permettons à ceux de la Religion Prétendue Réformée² de vivre dans notre royaume, sans être molestés ni astreints à faire quelque chose contre leur conscience, ni d'être arrêtés à cause de leur religion là où ils voudront s'établir.

IX et XIII. Permettons aussi à ceux de ladite religion de continuer l'exercice de celle-ci dans toutes les villes où ils la pratiquaient en 1597. Leur défendons de la pratiquer hors de ces lieux.

XXII. Ordonnons qu'il ne soit pas fait de différence selon la religion pour admettre des élèves aux universités, collèges, écoles, et les malades et pauvres aux hôpitaux et aux aumônes publiques.

XCII. Ordonnons à nos Parlements, chambres des comptes, baillis, sénéchaux et autres officiers, qu'ils fassent appliquer cet Édit et fassent cesser tout ce qui en empêcherait l'application car tel est notre plaisir.

1. Avènement : début du règne, en 1593.

2. Nom donné à la religion Protestante.

Consignes :

1°) Présenter le document : nature, auteur, date :

2°) Qui est Henri IV et pourquoi est-il devenu roi ?

Qu'a-t-il du faire pour cela et quand ?

3°) Expliquer les « désordres », « événements » et « troubles » auxquels le texte fait allusion et quels sont les « partis » évoqués :

En quoi ils ont affaibli l'autorité du roi ?

4°) Relever les deux religions évoquées. Laquelle est privilégiée par rapport à l'autre ? Justifier la réponse.

Quel sort est prévu pour les tenants de l'autre religion ?

Pourquoi le roi permet-il cela ?